



QUELLES SONT LES CHANCES DU FEMINISME A QUEBEC?

(Du corr. spéc. de "L'Autorité Nouvelle") Québec, 29 — A force de revenir chaque année devant la Législature, avec un long programme dont les neuf-dixièmes étaient invariablement rejetés, les unions ouvrières ont fini par obtenir à peu près tout ce qu'elles désiraient, jusqu'à cette loi sur les accidents du travail qui fait pester les avocats (gens d'ordinaire peu sympathiques) et qui, tout en protégeant le travailleur, ne met pas le patron, comme on dit vulgairement, "dans la soupe".

Aux féministes donc de s'armer de l'angélique patience des unionistes. Qu'elles ne se découragent pas si leurs revendications subissent, d'année en année, des réceptions plus ou moins froides selon l'humeur de nos députés et conseillers législatifs.

Pour ma part, des renseignements sûrs me permettent d'augurer que plus d'un amendement au Code Civil, demandé par Mme Pierre Casgrain, présidente, et son Comité provincial du Suffrage féminin, en faveur des femmes mariées, recevra la sanction du législateur.

Sans spécifier quels articles du Code Civil seront ainsi amendés, il est bien permis de reconnaître qu'en ce qui regarde le sexe d'en face ledit Code n'est plus à la page. Ainsi quand il décreta qu'un mari peut impunément tromper sa légitime en dehors du foyer conjugal et qu'une femme ne peut être opérée (à moins que le chirurgien ne courre des risques peu engageants) sans le consentement du mari, ce qui laisse en somme une porte entr'ouverte au quidam anxieux de se débarrasser de sa conjointe.

Si la femme mariée séparée de biens n'est pas mûre pour le scrutin municipal, ainsi que l'ont jugé les édiles mont-réalis, du moins devrait-elle pouvoir administrer son avoir sans avoir constamment recours à l'autorisation maritale, autorisation que beaucoup de "seigneurs et maîtres" refusent par méchanceté ou se font payer au poids de l'or.

A en juger par les apparences, ces dames ne sont pas encore prêtes de décrocher le suffrage provincial, et le prochain bill à cet effet n'a guère plus de chance de décrocher la timbale que ses aînés; mais ce n'est que partie remise et il faudra en venir là, les partisans du suffrage féminin devenant de plus en plus nombreux. Le parti libéral ne se doit-il pas à soi-même, à son passé, d'être le parrain de cette mesure essentiellement libérale, fallût-il procéder par étapes, comme en Angleterre?

Par contre, le bill de M. Elysée Thériault pour l'admission des femmes au Barreau, aura les funérailles de première classe qu'il mérite. A l'heure où nous avons deux fois trop d'avocats, allons-nous encombrer davantage "l'avocasserie" en la surchargeant d'avocates? Au Barreau de Paris, les rangs des "avocates" s'éclaircissent de plus en plus, après l'enthousiasme des premiers jours, soit que ces dames, d'elles-mêmes, changent d'état, beaucoup ayant quitté la toge pour la robe nuptiale, soit que les plaideurs, et aussi les plaideuses se soient chargés de les décourager en allant porter leurs causes au sexe barbu.

RHEO.

COMME QUOI LA BETISE HUMAINE EST INSONDABLE

Que la bêtise humaine soit insondable, cela a été démontré fort avant "L'Autorité Nouvelle", bien qu'elle ait 15 ans d'existence.

Nous écrivions dimanche dernier: "Si les Boliviens et les Paraguayens avaient une aussi grande envie de se battre que nous l'ont laissé entendre les dépêches... ces pauvres diables se seraient étripés au bénéfice de quelques magnats du pétrole." Et nous ajoutions: "Certains indices portent à croire que l'Onclé Sam s'abrite sous le drapeau brésilien et John Bull sous celui du Paraguay."

Or, nous apprenons que la Standard Oil possède dans le sud de la Bolivie, à proximité du territoire qui fait l'objet du différend avec le Paraguay (le Gran Chaco) une concession pétrolifère d'un million d'hectares. Jusqu'à présent, ni la Bolivie, ni le Paraguay n'ont accordé de concession sur le territoire contesté, ce qui ouvre d'autant plus de champ aux convoitises.

Il est heureux que le chat sorte du sac avant que la guerre ait éclaté. Boliviens et Paraguayens sauront dorénavant que le point d'honneur auquel on faisait appel pour les enflammer était le ventre jamais rassasié des ploutocrates de Wall Street.

Ajoutons, afin de donner pleine mesure, que depuis 1922 les finances boliviennes sont sous le contrôle d'une commission fiscale composée de banquiers américains (pour garantir un emprunt de 33 millions de dollars); et le gouvernement yankee agissant toujours, en Amérique latine, dans l'intérêt des grands trusts, on peut imaginer les machinations mises en oeuvre, fut-ce au risque de provoquer un sanglant conflit.

Ce qui se passe dans un pays voisin de la Bolivie, la Colombie, montre bien l'importance du pétrole dans la politique sud-américaine, et ce qu'il faut penser de la sincérité de M. Hoover, l'homme des trusts, lorsqu'il déclare que le seul but de sa tournée dans l'Amérique du Sud est de serrer sur son cou de puritain les présidents des républiques-sœurs. A part le Brésil, peut-être, aucun des pays visités n'a manifesté d'enthousiasme, même de commande. Aussi, dans l'entourage de M. Hoover, parle-t-on d'écourter le voyage en prétextant certaines dissensions dans le parti républicain, à Washington.

Une étude récente, publiée par "L'Europe Nouvelle" fait voir les grands trusts de l'Amérique du Nord, mettant tout en oeuvre, avec l'appui de leur gouvernement, pour s'emparer des gisements pétrolifères du pays colombien. Ces trusts sont allés si loin dans leurs exigences que cette république, comme le Mexique, a dû songer à créer une législation sauvegardant l'indépendance nationale. Et voilà la Colombie menacée de représailles de ceux qui firent tant de profits matériels et politiques du contrôle qu'ils exercent sur le marché du pétrole.

La Standard Oil, avec ses filiales, et la South American Gulf (où M. Mellon, secrétaire du Trésor, l'un des hommes les plus riches des Etats-Unis, a des intérêts) luttent là-bas contre la Shell, compagnie anglaise, et les Colombiens se trouvent dans ce dilemme: ou se résigner à être écrasés entre ces deux puissances ou bien à devenir un protectorat des Etats-Unis.

De même que les anciens Aztecs, qui vivaient heureux au Mexique, durent leurs malheurs, lors de l'invasion espagnole, à la possession de grandes quantités d'or, de même verrons-nous les puits d'huile allumer un vaste incendie dans lequel périront toutes les républiques sud-américaines affligées de cette "richesse"?

SPARTACUS.

L'effroyable damnation du maire Camilien Houde

"MA - MA" NE DIT PLUS LA POUPEE

La "dépopulation" enseignée aux jeunes Américaines

ET NOS CANAYENNES "REPOPULATRICES" ?

Le philosophe peut traiter de questions apparemment légères et en tirer les plus graves conséquences. Ainsi, Pascal trouva que si le nez de Cléopâtre avait été plus court ou plus long (je ne sais plus) la face du monde était changée.

La poupée à la mode aux Etats-Unis dénote (du moins nous disent des sociologues) un changement considérable dans la pensée des jeunes Américaines, et voici comment:

Par économie, les fabricants de poupées de la ligne 45ème ont supprimé le mécanisme grâce auquel, par une légère pression de ce joint, on lui faisait rendre un son répété à peu près semblable au premier vagissement articulé d'un poupon: "Ma-ma".

En simplifiant ce mécanisme, avec profit pour le manufacturier, qui fabrique à moins de frais, et pour l'acheteur, qui paie moins cher, on a jeté sur le marché de Noël des millions de poupées qui ne disent plus "ma-ma", mais rendent un son monosyllabique équivalant à un simple cri: "Hi-hi-hi".

"C'est une fraude inspirée par un vil mercantilisme," prétendent les champions de la tradition et des familles nombreuses; mais un journal sérieux comme le "New York Times" leur répond sagement que seul le temps le dira. Beaucoup de critiques formulées à tort et à travers seraient évitées si les gens attendaient l'expérimentation des nouveautés auxquelles ils s'objectent.

Le confrère observe que la poupée américaine, qui ne dit plus "ma-ma", est par ailleurs fort différente de l'ancienne poupée importée de France ou d'Allemagne. Elle est bâtie comme un "pétard" ("flapper"), écourtée de cheveux et de jupe, et longue en jambes comme un oiseau. Somme toute, c'est une imitation dont la jeune Américaine a fourni le modèle.

Quant à la morale à tirer de cette polémique d'actualité, elle est peut-être celle-ci. Si la fillette américaine a appris de sa mère les inconvenients d'une famille nombreuse, elle ne doit pas tenir tant que sa poupée dise "ma-ma". C'est à elle, en donnant sa faveur à un substitut, ou en réclamant l'ancienne poupée, d'établir si le jugement des fabricants est aussi fort en féminité qu'en économie. Si sa mauvaise éducation l'a dénaturée, cette fillette appelée par la Nature à être un vase d'élection, elle n'a plus besoin d'entendre un mécanisme que lui reprocher en disant, à chaque soubresaut, un "ma-ma" passé de mode.

Mais j'y songe: il ne m'a pas été donné de tâter beaucoup de poupées canadiennes: je n'en ai tenu qu'une seule entre mes mains; et au lieu du "ma-ma" traditionnel dans la province de Québec, elle lançait ce cri plaintif désagréable à bien des mères, leur ayant valu tant de nuits blanches en tout ou en partie. Est-ce que nos poupées à nous aussi prêcheraient la dépopulation? J'en aviserais ces "célibataires" qui, au dire de M. Bourassa, sont chez nous les plus chauds partisans des familles nombreuses.

MISTIGRIS

LA "GAZETTE DU FRANC"

COMMENT ELLE OPERAIT

On sait qu'un certain nombre de victimes se sont constituées en un syndicat dont le siège est à HAS—syndicat de défense dont le siège est 68, rue Mazarine.

Me Philippe Las-Cases, qui est l'avocat de ce syndicat, a donné à un confrère parisien des précisions sur cette affaire:

—Ce qui m'étonne le plus, a dit Me Las-Cases, c'est la façon dont procédaient les inculpés, et surtout la simplicité des moyens employés. "Les syndicats formés par Mme Hanau avaient, en effet, pour but d'acheter des valeurs à terme. Pour permettre l'achat de ces valeurs, on

IL N'EN A PAS POUR UN LONG TEMPS A POSER AU DIEU

L'ECHÉVIN DESROCHES, AU CONSEIL LEGISLATIF, A SA PLACE

Nos sources d'information sont invariablement vraies. Ainsi nous fûmes les premiers à annoncer que l'élection du maire Houde devait être contestée. Deux jours plus tard, notre premier magistrat recevait son "biscuit".

Maintenant, il devient de plus en plus évident que notre premier magistrat n'est que l'homme d'un clan politique, lequel voudrait nous faire croire qu'il est un surhomme.

Nous croyons au contraire que notre maire n'est qu'un pauvre homme en politique et que les prochains événements, surtout à la Législature de Québec, nous le montreront sous son vrai jour.

Quand on songe que cet éphémère, tout frais émoulu de sa folle victoire, aspire à rencontrer sur le parquet de la Législature des hommes comme les Taschereau, les Mercier, les Galipeault, on se demande si ce n'est pas son "effroyable damnation" qu'il demande.

La nomination de l'échevin A.-A. Desroches, par contre, au Conseil Législatif, serait très bien vue, parce que le président de l'exécutif, tout en ne posant pas au grand vizir, que prétend être notre premier magistrat, a tiré Montréal d'un véritable labyrinthe.

L'énergie, l'activité du chef de l'exécutif sont indéniabiles. Sa claire vision de l'avenir mérite d'être récompensée.

A SES LECTEURS, A SES ABONNES, ET A SES ANNONCEURS

L'Autorité Nouvelle TRANSMET SES VOEUX DE BONNE ANNEE

COMME QUOI LES "CANAYENS" VONT S'AMERICANISANT

Les gentlemen si désireux de garder le Québec immuable, d'en faire une espèce de "réservoir" avec les Canadiens français et ce qui reste de Hurons et d'Iroquois, devront renoncer à ce bel idéal, car des contrées où il semblait que des réformes fussent beaucoup plus difficiles à introniser que chez nous, changent de face, depuis quelques années, à vue d'oeil.

Ainsi, l'Orient se désorientait d'une façon si rapide que les amateurs de pittoresque sont dans le désespoir. Les Chinois ont coupé leur queue, les Hindous ne sont plus brûlés en ex-voto sur le bûcher du mari, Kemal Païcha a fermé les harems et fait remplacer le fez par des chapeaux, le shah de Perse a importé le pantalon et le veston, enfin Amamrallah, roi d'Afghanistan, a lancé également des édits tendant à occidentaliser les vêtements de ses sujets.

Pourquoi ces Orientaux semblent-ils imaginer que la supériorité occidentale tient d'abord au costume? Question de psychologie, évidemment, pour nous qui sommes habitués à croire que l'habit ne fait pas le moine. Pierre le Grand a procédé de la même manière en Russie, et l'on sait qu'il n'y est pas allé de main morte.

En Afghanistan, les réformes ne sont pas acceptées sans résistance. Certaines tribus ont même pris les armes, à la voix des muftis, au nom du turban contre les chapeaux. Le turban a-t-il une chance de sortir victorieux de cette lutte? Nous ne le croyons pas. Le chapeau coiffera le monde; s'il est jamais abattu, ce ne sera probablement que par la casquette, qui de son côté, assez sournoisement, a fait des progrès remarquables depuis 50 ans. Et la casquette est déjà menacée par l'habitude d'aller dehors tête-nue, qui se propage avec une extraordinaire vélocité.

Que voulez-vous? C'est l'évolution, et la province de Québec évoluera comme le reste.

Les "bottes de bouef" de nos ancêtres ont été remplacées par les chaussures américaines, fines et souples. Le ciné, le jazz et les "hot dogs" nous envahissent. Peut-être même un jour aurons-nous un ministère de l'Instruction Publique, ce qui serait une grande calamité, au gré de certains derviches, mais non sans compensation, les petits Canayens recevant alors un entraînement pratique qui leur permettra de quitter l'honorable métier de scieurs de bois pour enfin briller dans le commerce et l'industrie.

FLAMBEAU.

faisait remettre par les souscripteurs des titres en couverture et on leur écrivait pour leur accuser réception de ces titres en présentant qu'on les conservait en garantie de ces opérations à terme.

"Or, le jour même où les titres parvenaient à Mme Hanau, celle-ci s'empressait de les "lessiver", alors qu'elle garantissait de les conserver en dépôt.

"Donc, abus de confiance. "D'autre part, — et ce point est encore plus grave, — les experts ont pu établir que, contrairement à ce qu'affirmait Mme Hanau à ses débuts, jamais la moindre opération à terme n'a été faite, jamais la moindre spéculation.

"Ce qui devient alors une escroquerie.

—Mais cela ne pouvait pas durer? —Mais si, car la plaisanterie ne s'arrêterait pas là: on écrivait aux victimes qu'un nouveau syndicat venait de se former dont les parts étaient de 15,000 francs et qu'on les laisserait à 14,000. Comme, d'autre part, les 10,000 versés au début s'étaient transformés subitement en 12,000 francs par suite d'opérations heureuses, il n'y avait qu'à adresser une somme de 1,500 fr. pour se trouver à la tête d'un capital de 15,000 francs. Ainsi 1,500 francs entraînaient à nouveau dans la caisse de Mme Hanau.

"D'autre part, on adressait de

L'ACTIF DE LA BANQUE ROYALE

Il se totalise à \$909,395,884, soit une augmentation de \$15,000,000 pour l'année. — Le plus élevé de toutes les banques canadiennes — Les prêts commerciaux augmentent de \$66,000,000, ce qui est une preuve de la prospérité des affaires au pays — Les profits enregistrent un record.

La Banque Royale du Canada continue ses progrès et enregistre plusieurs nouveaux records au cours de la dernière année. Les actionnaires ont droit d'être satisfaits du rapport annuel qui couvre cette période de douze mois se terminant le 30 novembre dernier. C'est probablement le meilleur jamais publié. Non seulement on constate que l'actif est le plus élevé de toutes les banques canadiennes mais les profits atteignent aussi un total jamais enregistré par aucune banque au Canada.

Du point de vue du public en général, ce sont les prêts commerciaux qui sont la plus intéressante partie. On sait que le commerce et l'industrie ont été très actifs au Canada. La banque a eu sa large part, grâce à ses vastes ressources, elle a réussi à avoir pour \$66,000,000 de nouvelles affaires par tout au Canada. Par ailleurs la banque a pu se maintenir dans une solide situation.

Le rapport indique que la fois de plus que la banque, grâce à ses nombreuses succursales au Canada, est en mesure de répondre à la demande dans toutes les parties du pays.

Sur un actif total de \$909,395,884 contre \$894,663,903 l'année précédente il y a \$398,862,985 qui représentent l'actif liquide, soit plus de 50 pour cent du passif vis-à-vis le public. Notons, dans cet actif liquide, l'argent en mains et en banque à \$180,321,670, soit 22,62 pour cent du passif vis-à-vis le public, notons aussi les titres des gouvernements fédéral et provinciaux à \$85,257,914 contre \$73,307,380 l'année précédente; les titres des municipalités canadiennes, anglaises, étrangères et coloniales à \$16,730,643 contre \$31,296,236 et les obligations, débiteures et stocks de compagnies ferroviaires à \$16,640,108 contre \$15,890,650.

IMPORTANTES AFFAIRES

On aura une idée de la part que la banque a prise dans la finance des grandes entreprises du pays quand on saura que les prêts commerciaux se sont totalisés à \$292,519,472 contre \$225,536,860, soit une augmentation de plus de \$66,000,000. D'autre part on note que les prêts en dehors du Canada ont flechi à \$145,422,394 contre \$153,411,855.

Les dépôts d'épargne ont aussi augmenté substantiellement: les dépôts ne portant pas intérêt se totalisent maintenant à \$523,651,908 contre \$514,562,219 il y a un an.

RECETTES CONSIDERABLES

Un nouveau record a été enregistré ici. Les profits pour l'année se sont totalisés à \$5,881,253 contre \$5,370,145 l'année précédente. Les profits, en y ajoutant le montant reporté de l'an dernier, portent la somme totale à repartir à \$7,691,085. Cette somme a été appropriée comme suit: dividendes et bonis, \$4,200,000; fonds de pension, \$200,000; immeubles de la banque \$400,000; réserve pour taxes fédérales, \$530,000, ce qui laisse un solde à reporter de \$2,361,085 contre \$1,809,831 l'année précédente.

Les actionnaires et le public en général ont droit d'être satisfaits d'un rapport de cette nature. Comme on le sait la Banque Royale a des bureaux ou des agences dans tous les principaux centres bancaires du monde. Un tel rapport ne peut que prouver une fois de plus le progrès des affaires au Canada.

Le rapport sera soumis aux actionnaires lors de l'Assemblée annuelle qui aura lieu au bureau chef de la banque le jeudi, 10 janvier prochain.

JOUR DE L'AN A LA CAMPAGNE

La blancheur de l'hiver éblouit l'horizon. La neige crisse sous les pas, et la fumée, Montant des toits, nous dit l'existence animée Qui, dans l'humble logis, dure en toute saison.

L'homme des champs, assis, rêveur, en sa maison, L'esprit amer, et l'âme en sa crainte opprimée, Reçoit avec sa vieille peine accoutumée Ce nouvel an qu'il sait rempli de trahison.

Mais il veut pour un jour oublier dans la joie, Oublier que son corps sous le lourd fardeau ploie, Et sans cesse vieillit, par le joug harrassé;

Oublier que la mort en secret nous effleure, Que la vie, àrement s'envole, d'heure en heure, Et qu'une année encor sombre dans le passé!

Or, afin que chacun se sente un coeur joyeux, Et garde de ce jour l'image délectable, Les femmes ont dressé royalement la table, Et sortent de la cave un vieux vin précieux...

Voici donc revenu le rire des aïeux! La race enfin reprend sa gaieté véritable. Gloire à est un qui vient puissant et redoutable, Et qu'on accueille avec la joie au fond des yeux!

La neige sous les pas brille, éclatante et pure. On se rencontre, soit à pied, soit en voiture. Les souhaits vont leur train: "Bonne santé toujours!"

—"Une grosse récolte! — Une belle semence!" Et, pour finir, ce vœu divin — le seul qui vaille — "Avec le Paradis à la fin de tes jours!"

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD.

29 décembre 1928.

LE ROI GEORGE SE MEURT...

Londres, 30 — La condition du roi George V est loin de s'améliorer. Le dernier bulletin est peu favorable. Il se lisait comme suit: "Le roi a passé une nuit assez calme, particulièrement vers le matin, alors qu'il a pu prendre un peu de sommeil." C'est du chiqué.

Cependant, l'anxiété continue de régner au palais de Buckingham. Le prince de Galles est revenu à Londres et a pris, hier soir, le dîner avec sa mère. La princesse Marie, qui est au palais depuis un mois, est allée, hier après-midi à Harewood House, près de la demeure de ses beaux-parents où ses fils, George et Gerald Lascelles, ont passé la période des fêtes avec leur père.

Le duc de Gloucester est revenu dans la capitale également, hier après-midi, après avoir passé la journée d'avant-hier à chasser avec la meute de Quorn. Le bulletin de ce matin n'annonçait aucune amélioration dans l'état du roi.

DIEU EST "SEC, NORDIQUE ET STRICTEMENT PROTESTANT"

(Du correspondant spécial de "L'Autorité Nouvelle"). Washington, 29.— L'élection présidentielle du 6 novembre continue d'avoir des répercussions dans la capitale. Parlant du gouverneur Smith et de M. Raskob, président du comité national démocrate, le représentant Combs, du Missouri, démocrate, a déclaré à la Chambre, que tous deux "avaient combattu honnêtement et courageusement", et qu'on leur doit d'avoir donné une vie nouvelle au parti démocrate.

M. Combs, "l'enfant" du Congrès, comme on l'a surnommé, s'est attaqué en particulier au représentant Gil eri, du Kentucky, démocrate, qui déclarait récemment, à la Chambre, que l'élection du gouverneur Smith à la présidence serait "une chose inimaginable", et que le vote du Kentucky, qui a été favorable au gouverneur, était certain d'avance, par suite du protestantisme et de la "sècheresse" dudit Etat.

"Le représentant du Kentucky", a proclamé M. Combs, "peut s'en retourner dans son Etat, et dire à ses administrés que Dieu règne toujours dans les cieux, et que c'est un Dieu sec, nordique, et strictement protestant."

M. Combs, qui est fils d'un pasteur protestant, a déclaré que "pendant toute la campagne, l'Eglise catholique s'est conduite avec un tact et une dignité admirables".

On n'a pas d'exemple, dans l'histoire des Etats-Unis, a-t-il ajouté, d'une campagne "aussi digne, aussi dénuée de calomnies, de diffamations et de dénigrement", que celle qu'a menée M. John J. Raskob.

"Pour la première fois depuis huit ans, a-t-il dit, le parti démocrate a montré de la vitalité et de l'ardeur. Il a fait preuve de courage dans ses convictions, et d'esprit progressif dans ses vues. Si c'est là un manque de sagesse politique, nous pouvons, en tant que parti, nous sentir fiers d'avoir erré dans la bonne direction."

LE MYSTERIEUX CAS SCHNABEL

Le meurtre Schnabel semble devenir de plus en plus compliqué chaque jour. Tout le mystère reposera peut-être sur un question de cicatrice. On se rappelle que le fameux meurtre Crippen, il y a déjà dix-huit ans, ne fut éclairci que par une cicatrice également.

En somme, le Dr Crippen, qui fut pendu après, fut condamné d'après une pièce de conviction humaine trouvée dans le soubassement de sa maison. On l'arrêta sous l'accusation d'avoir tué sa femme. On trouva dans la cave la partie supérieure de la jambe d'une femme marquée d'une cicatrice que reconnerent le médecin de la famille et des amis de la victime. Dans le cas Schnabel, toutefois, il semble exister un doute relativement à la cicatrice.

La cicatrice, cette fois, se constate sur le cadavre d'une femme inconnue trouvée dans un canal non loin de Cornwall, il y a quelques mois, et supposé être celui de Mme Schnabel. Une enquête faite par les détectives de Montréal auprès des parents de Mme Schnabel révèle qu'elle ne portait aucune cicatrice. Ça devient un cas très compliqué pour nos détectives qui croyaient que le cadavre de la femme trouvée à Cornwall pouvait être celui de Mme Schnabel. Comme on le sait, l'exhumation de cette femme a été permise.

LES FEMMES DANS L'HISTOIRE

(Compilation de Jules Bourbonnière)

CAROLINE, EPOUSE DE GEORGE IV D'ANGLETERRE

Quelques dates, sur cette reine d'Angleterre: 17 mai 1768—Naissance de Caroline-Amelia-Augusta, seconde fille de Charles Wm Ferdinand, duc de Brunswick...

LES DECORATIONS

DU SALON DE L'AUTO UNE MERVEILLE

M. F. A. Nancekivell, directeur du Salon de l'Auto, lequel ouvrira ses portes dans le nouvel Edifice Stade, samedi 19 janvier à midi, nous assure que les décorations du salon assure...

ORPHEUM

Excellente troupe permanente

CETTE SEMAINE

THE SHANNONS OF BROADWAY

avec MILDRED MITCHELL VICTOR SUTHERLAND et les artistes de l'Orpheum A des prix populaires

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

SOUMISSIONS

Des soumissions faites sur des formules fournies par le ministère de la voirie et mises dans des enveloppes portant le mot: "Soumission" seront reçues au bureau du ministre de la voirie...



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi 22 janvier 1929, des soumissions pour la construction de revêtements en bois et de fondations en pilotis...

C'est la saison des TARTES

N'oubliez pas que vos desserts durant les Fêtes ne seront pas complets sans avoir à offrir de succulentes tartes préparées avec les Garnitures de Tartes "Meadow-Sweet"...

Advertisement for Meadow-Sweet pie fillings, including product images and contact information for Garnitures Tartes.

Advertisement for Au Theatre National, featuring the play 'A LLO - 1929' and listing the cast and production details.

CHANTECLERC

Le lendemain de la création de "La vierge folle", à Paris, Guy L'Amour, critique au "Matin", écrivait: "Nous venons d'entendre un chef-d'œuvre..."

Theatre Chanteclerc advertisement for "LA VIERGE FOLLE" by M. Ant. Godeau, featuring the cast and performance schedule.

GAYETY

MUTUAL BURLESQUE ANN CORIO ET SES "GIRLS IN BLUE" avec CLYDE BATES et WALTER SMITH

Banque Royale du Canada

Financial statement table for Banque Royale du Canada as of 30 November 1928, showing assets and liabilities.

Advertisement for Souhais de la Maison (Wishes of the Home) by Rene-T. Leclerc, Inc., featuring a list of wishes and contact information.

Large advertisement for Dow's Old Stock Ale, featuring an illustration of a ship and the slogan 'Prime par la Force et par la Qualite'.

DIX ANS APRES L'ARMISTICE

UNE HEURE AVEC CLEMENCEAU

Interview du Père "La Victoire" — Son livre sur Claude Monet — Apprendre à se connaître — D'où venons-nous? — Insondable mystère!

Au début de la présente année, partant pour un assez long voyage, et désireux d'emporter avec moi le plus puissant de tous les viatiques j'ai eu l'audace d'aller le demander à celui qui s'est fait une règle de ne plus parler. Dix mois se sont écoulés, et me voici de nouveau dans le cabinet de travail de M. Clemenceau.

J'ai déjà fréquenté les antichambres de pas mal de conducteurs d'hommes. Est-il utile de dire que je n'ai ressenti nulle part le trouble que j'éprouve ici. Des pas dans le corridor... Il s'approche... Le voilà, celui que le 11 novembre 1918 j'entrevis devant le ministère de la guerre, au milieu de la foule délirante qui lui clamait sa reconnaissance, son enthousiasme, son amour.

Il vient de consacrer à Claude Monet un livre qui apporte sur l'oeuvre du grand peintre des données nouvelles et d'une riche philosophie. Mais un livre sur Monet... Pourquoi un livre sur Monet?

— Pourquoi j'ai écrit ce livre? Pourquoi n'en aurais-je pas écrit? — On pouvait penser que vous consentiriez plutôt à chercher vos sources d'inspirations dans les événements politiques actuels.

— On avait tort. Je n'ai rien à dire là-dessus. Ceux qui ne comprennent pas mon silence ne comprendront pas mieux mes paroles. Je devais ce livre à Monet. Je me le devais à moi-même. A tâcher de connaître un homme comme Monet, on se connaît soi-même davantage.

— Parce que c'est la seule façon de vivre. Tout est vain qui ne tend pas à ce but-là. Ce que nous demandons aux voyages, par exemple, est moins de nous renseigner sur le monde extérieur que de nous aider à y voir clair en nous. A propos de voyages, avez-vous vu les pays où je vous ai conseillé d'aller?

— Non, dis-je. Je n'ai encore visité ni les Indes anglaises ni ces Indes néerlandaises qui ont exercé sur vous un si violent attrait. J'ai poussé cette fois plus au sud. Mais, du moins, au passage, j'ai vu à Ceylan un de vos paysages préférés: Kandy.

Les yeux de M. Clemenceau s'illuminaient.

— Kandy, fait-il, oui, l'un des plus beaux endroits du monde. Je n'ai contemplé nulle part une telle harmonie entre les monts, les eaux, les fleurs, le ciel. Mais il faudra, vous m'entendez, il faudra que vous voyiez le reste. Il faut voir Java et le sanctuaire de Boroboudour. Vous avez lu, je pense, le livre de Foucher sur le Stoupa, ses travaux sur l'école du Grandhara, l'iconographie grecobouddhique?

— Oui, je sais que le sourire grec a rayonné jusqu'aux Indes, jusqu'au Japon, sur la Pallas du musée de Lahore, sur la Kwannon du musée de Nara.

— Lire n'est rien... Il faut voir. Vous verrez la Birmanie, la magnifique vallée de l'Irraouadi avec ses vieilles cités colossales: Rangoun et sa pagode; la Mandalay chantée par Kipling, Pagan qui a encore près de mille temples, et qui, selon la tradition, en eut jadis douze mille. J'ai erré dans ces lieux gigantesques, j'ai vu Golconde et ses noirs pyramides, oeuvre des eaux de la mer; Simia, d'où l'Angleterre, à l'époque des chaloues, gouverne l'Inde tout entière avec le téléphone; la ministre passe de Kaiber, qui s'enfonce vers l'Afghanistan... Et que vous dire des sanctuaires souterrains, et parmi eux, des plus étonnants, ceux d'Ellora. Je me rappelle, c'est là que je me suis trouvé en présence du plus admirable corps de femme taillé dans la pierre. Une Apasara. Elle se tendait hors de sa gangue. On eût dit qu'elle allait s'envoler, comme une flèche, vers là-haut.

— D'un geste brusque, le bras de M. Clemenceau s'est élevé, désignant le ciel.

— L'image de la Gloire, sans doute, ai-je murmuré.

— Il me lance un regard sombre: — La Gloire! répète-t-il, haussant les épaules, et sur un ton que je n'oublierai jamais. Je vais vous faire une confidence. Il y a une chose qui m'a toujours plu chez les Anglais, c'est qu'ils ne se sont jamais laissés ensorceler par la pensée de la Gloire. Sauf un seul, peut-être: Wellington... un médiocre. Laissons la Gloire, voulez-vous.

— Il a pris un livre sur la table.

— Tout à l'heure, à propos de Mo-

net, nous parlons livres. Avez-vous lu celui-ci? C'est un roman. Voilà qui est pour vous séduire, je pense. Son titre: "Marion des Neiges". Et son auteur s'appelle Jean Martel. L'avez-vous lu?

— Depuis trois semaines, à peu près, qu'il a paru, je l'ai relu trois ou quatre fois, ai-je répondu.

— Moi! presque autant, fait M. Clemenceau. Pas de tête... Chaque incident, chaque page n'est qu'un moyen de nous amener à cette conclusion qu'il se dégage de la vie une philosophie d'énergie continue, qui n'exclut pas plus le succès que la bonté... C'est bien, c'est très bien! Pourquoi souriez-vous?

— Je souris, ai-je répondu, en songeant aux milliers de lettres qui circulent chaque jour dans Paris. Les écrivains s'y assurent, pour chacun de leurs livres, de leur admiration mutuelle. Qu'est-ce que toute cette rhabarbe, tout ce séné, à côté de ce que je viens d'entendre! Je n'ai pas à me plaindre de mon sort, mais que n'aurais-je pas débuté pour être le romancier qui débute sous un tel signe, le suffrage de Clemenceau!

Il a, pour écarter son nom, le même geste importun que tout à l'heure, lorsque j'ai parlé de la Gloire.

— Si j'aime ce livre, c'est surtout pour son application à la vie courante de chacun de nous, pour l'invitation qui nous y est faite d'accepter d'un seul bloc tous les laibours, toutes les déceptions, tous les reconforts où nous engage notre involontaire apparition dans un drame inconnu.

Un drame inconnu! Avec quelle émotion j'écoute ces mots. Il y a plus d'une heure que je suis là, à entendre célébrer les beautés de la terre par celui qui est présentement le plus illustre de ses enfants. Et voici que maintenant la voix de M. Clemenceau s'est faite plus sourde, plus mélodieuse.

— D'où venons-nous? Où allons-nous? dit-il. J'ai toujours admiré ceux qui avouent là-dessus des lumières spéciales. Ecoutez ceci. Un jour, j'étais chez Victor Hugo. Son salon était plein de monde. On se taisait, tandis qu'il parlait, à son habitude, du problème de la destinée. "En ce qui me concerne, dit-il, je n'ai pas d'inquiétude. Je sais qu'après ma mort j'irai habiter dans le Soleil." Les gens se turent de plus belle, et par une mince voix de femme éplorée c'est alors que ce silence fut rompu.

"Et moi, monsieur Victor Hugo, que deviendrai-je?" — "Vous, madame, soyez sans crainte, je vous emmènerai." S'il a tenu parole, ils sont au moins deux, pour l'éternité, à deviser au coeur de la grosse boule rouge.

M. Clemenceau, en riant, s'est levé pour me reconduire: — Moi, dit-il, je n'ai pas une assurance si parfaite. D'où venons-nous? Où allons-nous? Une seule chose importe, c'est qu'entre ces deux points d'interrogation il y a la Vie. La Vie, voyez-vous, plus vous avancez en âge, plus vous l'aimez, plus vous saurez à quel point elle mérite d'être vécue.

Voilà les paroles que j'ai recueillies, jour pour jour, presque, dix ans après l'armistice. Elles m'ont consolé, l'avouerai-je, d'être ressorti Gros-Jean comme devant quant aux congrès d'Angers, quant aux articles 70-71 (nombres fatidiques!) quant à la dette américaine. Dans la rue, la Vie continuait. Le ciel était gris, mais il me semblait y voir une grande figure qui tenait à la fois de l'archange qui frappa Rathert et de la déesse d'Ellora...

La Gloire, citoyen Georges Clemenceau, que vous le vouliez ou non, VOTRE GLOIRE!

Pierre BENOIT.

AU PALACE

FILM D'AVIATION

"Wings", le grand film que présente le "Palace" cette semaine, a été précédé d'autres films représentant des scènes d'aviation durant la grande guerre. Mais les critiques déclarent unanimement que "Wings" demeure le plus grand et le plus beau film d'aviation qu'on ait jamais vu. Dans cette production, les exploits quasi surhumains des héros de l'air prennent une place de premier plan. Si d'autres éléments, tragiques ou comiques, interviennent dans le récit, ils ne sont que des incidents de la guerre aérienne, qui forme le fond de ce film.

Les habitués des cinémas constateront que "Wings" renferme plus de moments palpitants que toute autre réalisation cinématographique. C'est un effort gigantesque pour représenter d'une façon réaliste les combats rapides et les chutes mortelles dans les airs. L'excellence de la photographie est telle qu'on croit lutter avec les aviateurs ennemis et descendre avec les vaincus à une vitesse vertigineuse vers le sol. Aucune description ne pourrait rendre avec une pareille exactitude des scènes aussi émotionnantes.

Clara Bow est la vedette féminine; elle va à la guerre comme conductrice d'ambulance et elle passe par bien des péripéties amusantes ou émou-

vantes. Richard Arlen, Jobyna Ralston et Charles Rogers la séduisent. En plus de ce grand film, le programme de la semaine prochaine comprendra plusieurs petits films spécialement appropriés pour le temps des fêtes. Ces petits films sonores sont devenus un élément important dans le programme du Palace. On y entendra la prochaine fois le Choeur Florentin, un ensemble de 150 voix, qui est un des plus remarquables au monde. Ce choeur se fera entendre dans des extraits de musique sacrée et dans le "Tordador" de Carmen. Les Actualités Movietone, une comédie avec accompagnement spécial par l'orchestre de Jerry Shea, complèteront le programme.

AU GAYETY

"GIRLS IN BLUE"

"Girls in Blue" est la revue à l'affiche, la semaine prochaine, au théâtre Gayety. Après le succès de la réouverture, la direction a tenu à mettre au programme un autre burlesque de premier ordre.

AVIS PUBLIC

Referendum sur règlements d'emprunts

AVIS PUBLIC Est par les présentes donné, les 8, 9 et 10 JANVIER PROCHAIN (1929) les cinq règlements d'emprunts suivants seront, conformément à la loi, soumis à l'approbation des électeurs propriétaires d'immeubles IMPOSABLES, dont les noms sont inscrits sur les rôles de contribution foncière en vigueur, savoir:—

1o—Règlement No 980, à l'effet d'emprunter une somme de \$390,000.00 pour la construction et l'aménagement de deux postes combinés de police et de pompiers et d'un poste de pompiers, dont l'un au coin sud-est du boulevard Gouin et de la rue Lajeunesse et l'autre sur la rue Saint-Jacques, en face de l'église à Saint-Henri, ainsi que pour la construction d'un poste de pompiers, au coin sud-ouest des avenues Somerset et Cumberland, suivant les plans, devis et estimés préparés par le directeur des travaux publics;

2o—Règlement No 981, à l'effet d'emprunter une somme de \$1,500,000.00 pour l'établissement d'un système d'alarme d'incendie, suivant l'estimé préparé par le directeur des travaux publics;

3o—Règlement No 982, à l'effet d'emprunter une somme de \$880,000.00 pour la construction de deux tunnels sous les voies de la compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique, dont l'un à la rue Jean-Talon et l'autre à l'avenue du Parc, suivant les plans, devis et estimés préparés par le directeur des travaux publics;

4o—Règlement No 983, à l'effet d'emprunter une somme de \$500,000.00 pour poursuivre les travaux d'établissement d'un système d'alarme et de signaux pour le département de police, suivant l'estimé préparé par le directeur des travaux publics;

5o—Règlement No 984, à l'effet d'emprunter une somme de \$500,000.00 pour la construction d'un incinérateur, avec dépendances, suivant l'estimé préparé par le directeur des travaux publics.

Les cinq emprunts ci-dessus mentionnés, s'ils sont approuvés par la majorité en nombre et en valeur des électeurs propriétaires qui auront voté lors de tel referendum, seront effectués en vertu du pouvoir d'emprunt de la Cité (articles 343 et suivants de la charte).

Ils seront faits pour un terme n'excédant pas 40 ans, à un taux d'intérêt qui ne devra pas être de plus de 4 1/2% par an.

La Cité devra inclure, chaque année, dans les prévisions budgétaires, une somme suffisante pour couvrir l'intérêt sur ces emprunts et pour leur amortissement.

Un bureau de votation sera ouvert, entre 9 heures du matin et 9 heures du soir, pendant les jours ci-dessus mentionnés, dans chacun des 35 quartiers de la ville, aux endroits suivants:

- QUARTIERS : AHUNTSIC Poste de police No 27, 10878, rue Lajeunesse; BOURGET Cour de la Corporation, 1900, rue Delorimier; CREMAZIE Bain Saint-Louis, 226, rue Ontario Est; DELORIMIER Poste de police No 19, 2159, rue Mt-Royal E.; HOHELAGA Poste de police No 11, 3264, S.-Catherine Est; LAFONTAINE M. A. Paquette, 486, rue Roy Est; LAURIER "Bowen's Restaurant", 4807, blvd St-Laurent; MAISONNEUVE Poste pompiers No 45, 2666, rue Ontario Est; MERCIER Poste de police No 26, 99, rue Catty; MONT-CALM M. J. Nabach, 6507, rue Papineau; MONT-ROYAL Poste de police No 18, 359, rue Gamineau; NOTRE-DAME DE GRACE Poste de police No 23, 1, rue Botrel; PAPINEAU Bain Laviolette, 1570, rue Delorimier; PREFONTAINE M. Armand Zappa, 2018, rue Davidson; ROSEMONT Poste de police No 22, 2675, rue Masson; SAINT-ANDRE Poste de police No 10, 1625, S.-Catherine O.; SAINT-ANNE Poste de pompiers No 5, 165, rue Ottawa; SAINT-CUNEGONDE Ancien hôtel de ville, 292, rue Workman; SAINT-DENIS M. O. Allard, 4710, DeLanaudière; SAINT-EDOUARD Cour de la Corporation, 352, DeFleurimont; SAINT-RUSEBE Poste de police No 13, 2210, rue Frontenac; SAINT-GABRIEL Cour de la Corporation, 700, rue Grand-Tronc; SAINT-GEORGES Poste pompiers No 25, 1212, rue Drummond; SAINT-HENRI Poste de police No 17, 4042, St-Jacques O.; SAINT-JACQUES Poste de police No 3, 1212, rue Ontario Est; SAINT-JEAN Poste de police No 21, 6484, rue St-Laurent; SAINT-JEAN-BAPTISTE Poste de police No 74, 1037, Parc Lafontaine; SAINT-JOSEPH Poste de police No 8, 516, rue des Seigneurs; SAINT-LAURENT Poste de police No 5, 1108, rue Chenneville; SAINT-LOUIS M. J. Miller, 4709, rue St-Laurent; SAINTE-MARIE M. R. St-Arnaud, 2438, S.-Catherine Est; SAINT-MICHEL Poste de police No 20, 5100, rue St-Laurent; SAINT-PAUL Poste de police No 25, 6050, blvd Monk; VILLE-MARIE Chambre 115, Hôtel de ville; VILLERAY Poste de police No 29, 781, rue Jarry.

Le vote devra se donner SEPARÉMENT sur chacun de ces règlements d'emprunts, mais les électeurs peuvent, s'ils le désirent, ne voter que sur quelque'un ou sur quelques-uns d'entre eux.

Chaque électeur propriétaire ne pourra voter QU'UNE FOIS sur les règlements soumis, quel que soit le nombre des immeubles qui lui appartiennent.

Les électeurs propriétaires ne pourront exercer leur droit de vote que dans L'UN DES QUARTIERS DE LA VILLE OU ILS POSSEDENT UN OU PLUSIEURS IMMEUBLES, le choix de ce quartier étant laissé à leur discrétion.

Les électeurs propriétaires devront donner leur vote en répondant "OUI" ou "NON" aux questions qui leur seront posées, le mot "OUI" signifiant qu'ils approuvent les règlements et le mot "NON", qu'ils les désapprouvent.

Les électeurs propriétaires sont, sur demande, tenus de fournir aux sous-officiers rapporteurs, tous les renseignements susceptibles d'établir la valeur des immeubles qu'ils possèdent dans les différents quartiers de la ville.

VOTE DES COMPAGNIES OU CORPORATIONS A FONDS SOCIAL Les compagnies ou corporations à fonds social ne peuvent voter que par l'entremise d'un représentant de la compagnie ou corporation, dûment autorisé à cet effet par une résolution du bureau de direction, dont copie, certifiée par le secrétaire, doit être déposée entre les mains du greffier de la cité lors de la votation.

La résolution dont il est fait mention ci-dessus doit être UNE RESOLUTION SPECIALE, nommant un représentant POUR LES FINS SEULES DU PRESENT REFERENDUM (une résolution générale autorisant un représentant à voter pour une compagnie lors des élections ou des referendums, ne sera pas acceptée); cette résolution doit de plus, sans qu'elle sera REFUSEE, indiquer si le représentant qui y est nommé doit voter EN FAVEUR des règlements d'emprunts ou CONTRE les dits règlements, et le vote du dit représentant devra être donné EN CONFORMITE DE LA DITE RESOLUTION, à défaut de quoi IL SERA MIS DE COTE.

NOTE: Pour les fins de ce referendum, les sous-officiers rapporteurs représentent le greffier de la cité, et la copie de résolution ci-dessus mentionnée doit être déposée entre leurs mains.

VOTE DES COPROPRIETAIRES OU DES USUFRUITIERS Les copropriétaires ou usufruitiers d'un immeuble quelconque dans la cité ne peuvent voter que par l'entremise d'un représentant nommé par la majorité des dits copropriétaires ou usufruitiers. Une procuration doit être donnée à cet effet à la personne à voter en leur nom, et cette procuration doit être déposée entre les mains du greffier de la cité lors de la votation. La personne ainsi autorisée à voter au nom des copropriétaires ou usufruitiers doit de plus déposer entre les mains du greffier de la cité une déclaration assermentée devant un juge de paix ou un commissaire de la Cour supérieure, attestant l'authenticité des signatures qui apparaissent sur ladite procuration.

La procuration dont il est fait mention ci-dessus doit être une PROCURATION SPECIALE nommant un représentant POUR LES FINS SEULES DU PRESENT REFERENDUM (une procuration donnée pour un referendum tenu antérieurement ne sera pas acceptée); cette procuration doit de plus, sans qu'elle sera REFUSEE, indiquer si le représentant doit voter EN FAVEUR des règlements d'emprunts ou CONTRE les dits règlements, et le vote dudit représentant devra être donné EN CONFORMITE DE LA DITE PROCURATION, à défaut de quoi IL SERA MIS DE COTE.

On est également prié, dans le cas d'une succession, de mentionner, sur la procuration, le nom de telle succession.

NOTE: Pour les fins de ce referendum, les sous-officiers rapporteurs représentent le greffier de la cité et les procuration et déclaration assermentée ci-dessus mentionnées doivent être déposées entre leurs mains.

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de ville, Montréal, 28 décembre 1928.

AU NATIONAL

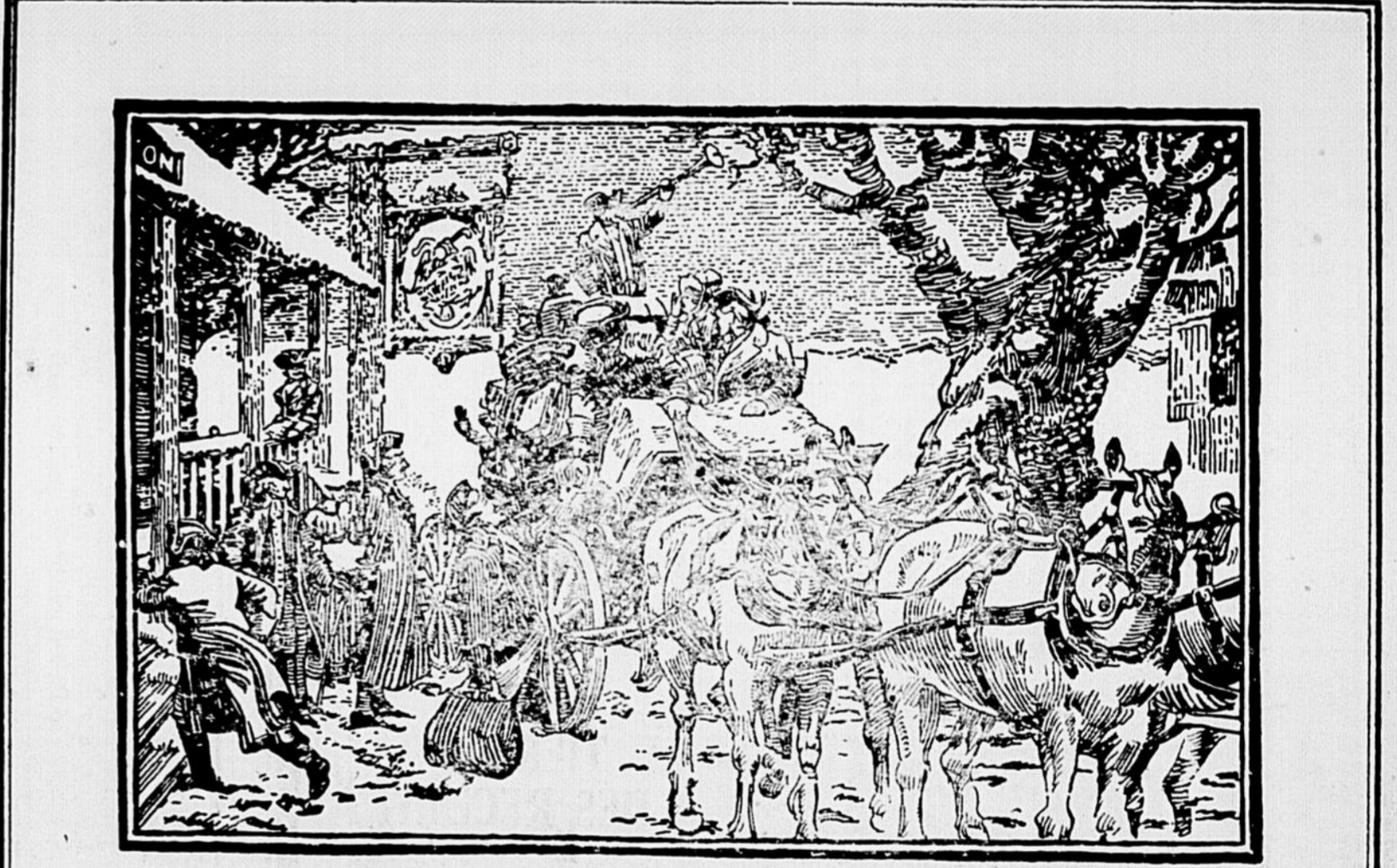
"ALLO 1929!"

A l'occasion de la nouvelle année, le théâtre National donnera une représentation spéciale intitulée "Allo, 1929!", une revue canadienne-française, en 10 tableaux, et interprétée par 25 artistes. De nouveaux décors, de nouveaux costumes. Tizoune, le fameux comédien, Oscar Valade, Hector Pellerin, Juliette Béliveau, Marie-Jeanne Bélanger, la populaire chanteuse, et Mlle Effie Mack, la bonne petite danseuse seront tous du programme. Comme ouverture, une jolie composition de Hector Pellerin: "Le Nouveau Calendrier". Vendredi soir, sera tenu le concours ouvert à tous

en comédie. Tout l'auditoire y prendra part. La veille du Jour de l'An, représentation spéciale, à 11 heures; ballons, chapeaux de papier, cadeaux. Grátis. EPATANT! —Je déteste manger. —Pourquoi? —Ca m'enlève l'appétit.

C'EST DIFFERENT —Maman, je souhaiterais avoir encore du gâteau. —Je t'ai déjà défendu de demander deux fois du gâteau à table. —Mais maman, je n'en demande pas, j'en souhaite. D.—Pour qui ferme-t-on les yeux? R.—Pour le sommeil.

Les Compliments de la Saison La Compagnie des Tramways présente à tous ses amis, au public et à ses employés, à l'occasion des fêtes et de la nouvelle année, ses meilleurs souhaits de bonheur et prospérité



Nous Offrons à Nos Nombreux Amis Nos Meilleurs Vœux de Bonne Année LASALLE MONTREAL COKE



Le Pittsburgh défait le Montreal

MONTREAL EST BATTU PAR LE PITTSBURGH AU FORUM

Les Pittsburgh "Pirates" semblent s'être réveillés et ont remporté, hier soir, au Forum, une brillante victoire sur les Montréal "Maroons". Les deux équipes ont dû jouer une période supplémentaire de 10 minutes.

La partie a été l'une des plus brillantes encore vues à Montréal et les Pittsburgh ont dû travailler avec énergie pour déclasser l'équipe locale. D'ailleurs les points enregistrés parlent par eux-mêmes.

Chaque club a compté un point dans la première période. C'est Montréal qui a compté le premier point après 4 minutes et demi de jeu. Cinquante-quatre secondes plus tard, Darragh, Pittsburgh, enrégistra le deuxième point de la soirée. C'est "Nels" Stewart qui a compté le premier point des "Maroons".

Cependant, dans cette première période, quoique les points aient été égaux, les visiteurs ont eu l'avantage. Benedict, le gardien de buts du Montréal, a arrêté 11 lancers contre Miller, du Pittsburgh, six.

La première pénitence de la soirée a été infligée à R. Smith, du Pittsburgh. Dutton le suivit promptement. Une minute avant la fin de cette première période, les deux mêmes joueurs furent de nouveau envoyés au banc. Lorsque la deuxième période commença, ils y étaient encore.

Au cours de la deuxième période, aucun point ne fut enrégistré bien que les deux équipes travaillèrent ferme. Siebert et Lamb, du Montréal, enrégistrèrent chacun une punition. Aucun des joueurs du Pittsburgh ne furent punis.

Dans cette période, Ward a fait un travail de géant. Il a été secondé brillamment par Hicks, Nels Stewart, Lamb et Dutton. Benedict a également joué une brillante partie. Du côté des visiteurs, les palmes vont à Cotton, qui était partout sur la glace, à Drury et à McKinnon.

Dans cette période, Miller a arrêté 7 coups et Benedict 8. La dernière période a été, sans contredit, la plus brillante de la soirée. Les joueurs travaillèrent comme des mercenaires. Après cinq minutes de jeu, McKinnon fit une brillante montée, déjoua la défense de Montréal et compta un point. Smith, du Montréal, s'empara de la rondelle et lança de loin. Miller s'élança en avant à genoux et le caoutchouc lui passa entre les jambes. Les deux clubs étaient encore égaux. Miller arrêta encore 7 coups dans cette période et Benedict, huit.

Smith, du Pittsburgh, a certainement été le héros de la soirée, puisqu'il enrégistra le point donnant la victoire à son équipe. Après une minute et demie de jeu, dans la période supplémentaire, il fit une montée et compta le point donnant la victoire aux visiteurs.

Après cela, les Pittsburgh se tinrent sur la défensive et firent en sorte d'empêcher les Montréal d'approcher de leurs buts.

ALIGNEMENT DES EQUIPES	
MONTREAL	PITTSBURGH
Benedict	but
Hicks	défenses
Dutton	
H. Smith	centre
Ward	ailes
Stewart	
Phillips	substituts
	Miller
	Smith
	McKinnon
	Frederickson
	Darragh
	Milks
	Drury
	White
	Holway
	Cotton
	McCurry

SOMMAIRE	
1—Montréal, Stewart.....	4.30
2—Pittsburgh, Darragh.....	5.30
Deuxième période—	
Aucun point.	
Troisième période—	
3—Pittsburgh, McKennon.....	5.00
4—Montréal, Smith.....	7.00
Période supplémentaire—	
5—Pittsburgh, R. Smith.....	1.30
Résultat final, Pittsburgh 3, Montréal 2.	

TROIS BELLES PARTIES DE LA LIGUE MONT-ROYAL

Trois importantes parties seront offertes cet après-midi par la ligue Mont-Royal à l'aréna de ce nom, et voici l'ordre dans lequel elles seront disputées:

- 2.00—Saint-François vs Tacoma.
- 3.00—Eureka vs C. P. Verdun.
- 4.00—Champêtre vs Martin.

L'issue de ces parties présente certaine importance et les clubs intéressés vont faire un effort désespéré pour s'adjuger la palme. Du reste, les matinées de la ligue Mont-Royal intéressent vivement les amateurs de hockey, et les statistiques démontrent que l'assistance double actuellement celle de l'an dernier à même date. C'est un témoignage éloquent en faveur du circuit dominical. Léo Heffernan a été nommé par le président Reid pour arbitrer les trois parties de demain, et voici les alignements probables:

PREMIERE PARTIE	
ST-FRS-XAVIER	TACOMA
Gagnon	but
Brunet	défenses
Abern	
Pednoault	centre
Carroll	ailes
Baril	
Gagnon	substituts
Valois	Armstrong
	Lecavalier
	Colquhoun
	Bird
	Dupuis
	Larose
	Wheeler
	A. MacDonnell

DEUXIEME PARTIE	
EUREKA	C. P. VERDUN
Cyr	but
Hughes	défenses
Connolly	
Duclos	centre
Gauthier	ailes
Donnelly	
Demaine	substituts
Webster	Seed
	Powell
	Arcand
	Valois
	Murray
	Nicholson
	Marrotte
	Taupin

TROISIEME PARTIE	
CHAMPETRE	MARTIN
Boulianger	but
Leduc	défenses
Fowler	
Moore	centre
Carbonneau	ailes
O'Rourke	
Haynes	substituts
Unsworth	Rowen
	E. Proulx
	R. Proulx
	Hamel
	E. Roche
	D. Roche
	Shink
	Lowrey

PARTIE NULLE ENTRE LES SENATEURS ET L'AMERICAIN

Spécial à L'Autorité Nouvelle.
New York, 30.— L'Ottawa, d'après une entente, est allé jouer à New-York, hier soir, au lieu de jouer sur son propre terrain, comme la cédule le donnait. La partie a été jouée devant une grande assistance. Bien que cette joute n'eût apporté aucun changement dans le classement des équipes, l'Ottawa s'est surpassé cependant pour tenter de porter la cinquième victoire à son crédit.

Les deux clubs étaient en grande forme et ont donné du beau jeu. Dès le commencement des hostilités, les Sénateurs se sont portés immédiatement à l'attaque. Touhey, Kilrea et Finnigan réussirent à franchir la ligne bleue et se rendre dans la citadelle des Américains, mais Simpson et Conacher déjouèrent la tactique du Ottawa.

La rondelle voyagea pendant quelque temps et les Américains s'en emparèrent. Burch et Broadbent firent une course de toute beauté et vinrent près de compter. Connell arrêta habilement.

L'Américain eut l'honneur de compter le premier point. Connor après une belle montée alla loger facilement la rondelle dans les filets de Connell après quatorze minutes de jeu. Boucher, du Ottawa, répéta cet exploit au bout de 9 minutes. Cette première période se termina avec l'avantage d'un point pour chaque club.

Dans la deuxième période, Ottawa eut l'avantage d'un autre point compté par Clavey en 19 minutes.

McVeigh compta pour l'Américain dans la troisième période. Dans la période supplémentaire, il n'y eut aucun point enrégistré.

ALIGNEMENT DES EQUIPES	
OTTAWA	AMERICAIN
Connell	Buts
Boucher	Défenses
Clancy	
Touhey	Centre
Kilrea	Ailes
Finnigan	
Halliday	Substituts
Elliott	Worters
Smith	Simpson
Nighbor	Conacher
Shields	Burch
	Broadbent
	Connor
	McVeigh
	Spring
	Dye
	Reise
	Himes
	Sheppard

SOMMAIRE	
1—Américain, Connor.....	14.43
2—Ottawa, Boucher.....	9.51
Deuxième période—	
3—Ottawa, Clancy.....	19.50
Troisième période—	
4—Américain, McVeigh.....	8.00
Période supplémentaire—	
Aucun point.	
Résultat final, Ottawa 2, Américain 2.	

LE TORONTO DEFAIT LES "COUGARS" PAR 4 A 3

(Spécial à L'Autorité Nouvelle)
Toronto, 30.— Les "Cougars", de Détroit, ont fait face, hier soir, aux Maple Leafs sur le terrain de ces derniers. Le Détroit, qui a été blanchi par le Canadien, jeudi soir dernier, par un résultat de 3 à 0, est embarqué sur la glace avec la ferme intention de battre le Toronto. C'est dire que dès la mise au jeu de la rondelle, les "Cougars" se sont résolument lancés à l'attaque.

Malgré une dure offensive, le Détroit ne put parvenir à franchir la forteresse du Toronto.

Après sept minutes et 37 secondes, Bailey, du Toronto, réussit à tromper la vigilance de Dolson. Cette première période se termina sans aucun point.

Dans la deuxième période, Bailey eut encore le mérite de compter pour son club, ce qui donna un avantage de 2 points pour Toronto dans les deux premières périodes.

Dans la troisième, Détroit compta 3 points et Toronto 2. Résultat final, Toronto 4, Détroit, 3.

ALIGNEMENT DES EQUIPES		
TORONTO	Buts	DETROIT
Chabot	Défenses	Dolson
Day		Brydge
Art. Smith		Traub
Carson	Centre	Lewis
Bailey	Ailes	Cooper
Cox		Hay
Blair	Substituts	Noble
Horne		Herberts
Voss		Aurie
		Connors
		Brophy

SOMMAIRE	
1—Toronto, Bailey.....	7.37
Deuxième période—	
2—Toronto, Bailey.....	10.00
Troisième période—	
3—Détroit, Brophy.....	4.00
4—Détroit, Herbert.....	3.00
5—Détroit, Herbert.....	5.00
6—Toronto, Blair.....	2.00
7—Toronto, Cox.....	5.00
Résultat final: Toronto, 4; Détroit, 3.	

POSITION DES CLUBS

SECTION CANADIENNE				
	G.	P.	P.	C.
AMERICAIN.....	9	6	22	20
TORONTO.....	9	7	37	33
CANADIEN.....	7	5	27	22
MONTREAL.....	4	6	15	15

SECTION AMERICAINE				
	G.	P.	P.	C.
RANGERS.....	8	4	21	16
DETROIT.....	6	6	27	25
BOSTON.....	5	6	17	17
PITTSBURGH.....	4	7	13	20
CHICAGO.....	4	9	10	18

LES PISTES DE COURSES

Les courses ont eu lieu, hier après-midi, à la Havane et Jefferson Park. Le clou de l'après-midi a été la victoire de Pacheco dans la cinquième course à Jefferson Park, qui paya \$119, 27.60 et 13.60; dans la première, Eloise donna \$17, 6.20 et 3.00; dans la troisième, Letalone, \$48.40, 9.60 et 4.00.

A la Havane, dans la cinquième, Campanini a rendu à ses supporteurs 7-2, 1-2; dans la deuxième, Philips First, 6-1, 5-2 et 6-5; dans la quatrième, False Colors, 5-1, 8-5 et 4-5 et dans la septième, Byway, 6-5, 2-5 et 1-5.

LE TIERS DES RECETTES

Québec, 30.— Le gouvernement provincial, par suite d'un arrêté-en-conseil, vient d'accorder un renouvellement de conditions aux promoteurs de courses de chevaux. Ces promoteurs garderont le tiers des recettes et verseront la balance glement est en vigueur sur les dans le trésor provincial. Ce répitistes où il y a des paris mutuels.

MYOPE?... JTE CROIS!

—Pourquoi gardes-tu tes lunettes dans ton lit?
—Je suis si myope que je ne puis plus reconnaître les personnes à qui je rêve.

PAR PRECAUTION
Le laitier:
Pourquoi viens-tu aujourd'hui avec deux pots?
—C'est maman qui veut que vous mettiez l'eau à part.

POURQUOI PAS ?
—Eh, l'ami, vous ne vous comparez pas à Rembrandt, je suppose?
—Pourquoi pas? Rembrandt essayait ses pinces sur la collette et moi aussi.

Revue d'actualité Frontenac par L'Expressier.

Un cadeau du Canada
Un départ qui ne s'oublie pas
Je suis un chien qui range l'os
Baptiste n'a pas oublié John Bull pour la Noël
Donnez lui une chance!
Le salut de son neuf
Je jure que la Frontenac sera mon seul breuvage, c'est si bon!
Nous te souhaitons tous les succès Jimmy!
Santa Claus un peu de neige s.v.p.!!
Le petit garçon qui a reçu des skis pour ses étrennes

De quoi vous intéresser

Frontenac Export Ale

GIN Canadien

Melchers

Croix d'or

La Boisson la plus Saine

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entropôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:
Gros: 40 onces \$3.65
Moyens 26 onces 2.55
Petits: 10 onces 1.10

Melchers Distillery Co., Limited
Montreal